

entretien

Thierry Michel

RDC: LES PIÈCES À CONVICTION

Dans *L'Empire du silence*, le documentariste belge résume vingt-cinq ans de guerres congolaises, théâtres de multiples crimes contre l'humanité à ce jour impunis. Mais les témoignages des victimes et des acteurs de ces tragédies montrent que la parole commence à se libérer...



L'Empire du silence sortira dans les salles françaises le 16 mars.

propos recueillis par Jean-Marie Chazeau

Depuis *Zaire, le cycle du serpent* il y a trente ans, Thierry Michel n'a cessé de revenir régulièrement dans l'ex-colonie belge pour y enregistrer les soubresauts souvent violents de ce pays continent. Avec *Mobutu roi du Zaire*, *Congo River*, *Katanga Business*, *L'Af-faire Chebeya, un crime d'État?*, ou encore *L'Irrésistible ascension de Moïse Katumbi*, il a documenté l'histoire de la jeune République démocratique du Congo (RDC), objet de toutes les convoitises et théâtre sanglant des règlements de compte ethniques de la région. Après avoir consacré en 2015 un film au docteur Denis Mukwege (*L'Homme qui répare les femmes: La Colère d'Hippocrate*, avec la journaliste Colette Braeckman), il s'est associé au Prix Nobel de la paix pour dénoncer l'impunité qui protège de nombreux responsables de massacres à grande échelle, jusqu'au sein des institutions internationales...

AM: Face aux crimes impunis en RDC, vous avez souhaité apporter des pièces à conviction?

Thierry Michel: Oui, c'est pour ça que j'ai gardé des images peut-être un peu plus dures que je ne l'ai jamais fait, parce que j'étais plutôt dans la suggestion et dans le témoignage jusqu'ici. Le cri du docteur Denis Mukwege à Oslo, qui a dit qu'il fallait mettre fin à l'impunité, parlant de «complicité internationale»,



VINCENT FOURNIER/UA

du rapport Mapping moisissant dans un tiroir des Nations unies, donnant les noms des criminels que personne n'ose citer, pour moi, c'est un tournant. J'espérais qu'allait commencer un processus de justice : des tribunaux mixtes au Congo pour les crimes commis entre Congolais, et un tribunal pénal international pour ceux commis au niveau des Grands Lacs, impliquant des belligérants de différent pays. Or, il y a toujours cette confidentialité des noms des criminels, pour des crimes d'il y a vingt-cinq ans ! C'est comme si après la Seconde Guerre mondiale, on avait dit pour le procès des nazis à Nuremberg : « On ne peut pas connaître les noms, il y a confidentialité. » Pourquoi le tolère-on au Congo ? C'est absolument inadmissible. Le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme parle dans le film sans langue de bois et dit son désarroi.

Vous pensez que votre film pourrait aider à la publication de ces noms ?

C'est un élément central de la campagne « Justice for Congo », menée avec le docteur Mukwege [il s'agit de présenter le documentaire dans les cinémas, devant les grandes organisations internationales, mais aussi dans les provinces qui ont connu ces crimes de masse, et de relayer #JusticeForCongo sur les réseaux sociaux, cf. justiceforcongo.com, ndlr]. Si ce film ne débloque pas cette situation, alors c'est à désespérer du monde et des institutions internationales. Mais dès que les Nations unies auront donné les noms des « présumés » criminels (auteurs de 617 crimes de guerre et contre l'humanité recensés et documentés entre 1993 et 2003), la communauté internationale (le Parlement européen, le gouvernement américain, par exemple)

« Ils ne peuvent plus dire :
“On ne savait pas.” »

pourra prendre des sanctions ciblées contre ces gens. Et la vérité sera alors parfaitement faite par rapport aux victimes, qui, dans le film, s'exposent. Ce n'est pas moi qui cite les noms, ce sont les survivants et les témoins.

Est-ce que vous pensez que l'on verra un jour des procès pour juger ces crimes impunis ?

À terme, je pense que l'on n'y échappera pas, ça va se passer à un moment donné. La vérité est en train de se dire. Je pense que l'on a brisé le silence, et qu'on ne pourra pas éternellement étouffer les voix des victimes ou des survivants. On le voit dans l'histoire : il aura peut-être fallu un certain temps, mais finalement, Hissène Habré [ancien président du Tchad, condamné à la prison à perpétuité en 2017 pour crimes contre l'humanité, viols, exécutions, esclavage et enlèvements, ndlr] a été jugé. J'ai aussi une expérience avec mon film *L'Affaire Chebeya, un crime d'État ?*, qui m'avait valu en 2012 un procès intenté en Belgique par le général Numbi, aujourd'hui en fuite : je pense qu'on ne

peut pas éternellement échapper à la justice. En tout cas, ça met tout le monde face aux faits, que ce soit le président du Congo, les députés européens, les *congressmen* américains... Ils ne peuvent plus dire : « On ne savait pas. » Mais il faudrait qu'ils voient le film.

Votre film, c'est la preuve par les témoignages, mais aussi par les images, avec des documents chocs : des militaires qui effacent des traces de massacres, des rebelles qui filment des policiers qu'ils vont abattre... Comment vous les êtes-vous procurés ?

C'est mon 13^e film en RDC, un pays que j'ai parcouru dans tous les sens depuis trente ans, donc j'ai établi des réseaux. Mais celui-ci n'a pas été le plus difficile à réaliser, parce que j'avais le bénéfice des précédents, et le crédit aussi. Et puis, il y a des images qui n'étaient pas difficiles à trouver, mais qui étaient méconnues : je ne comprends pas pourquoi des images d'agence par exemple, qui montrent des horreurs sans nom – renvoyant à la Seconde Guerre mondiale –, n'ont pas été diffusées : comme ce convoi de réfugiés en train qui vont être exécutés...

Cartes animées, rappels chronologiques... Votre film fait œuvre de pédagogie sur des guerres parfois oubliées de cette région du monde.

Je pense que personne n'avait retracé le fil conducteur des enjeux politiques qui entraînent cette déliquescence, cette violence. Je montre comment on passe d'une première guerre de vengeance au Rwanda – qui envahit le Congo pour se rapprocher des anciens génocidaires et en profite pour massacrer les populations civiles – à une guerre de prédation des Rwandais et des Ougandais sur les richesses du Congo, jusqu'à se faire la guerre entre eux, et larguer 6000 bombes sur la population de Kisangani pour s'approprier les comptoirs de diamant. Puis, cette prédation s'étend à des groupes armés informels, ça se généralise, c'est comme un cancer qui se métastase, l'État de

droit se dissout dans des régions entières, et on arrive à ce qu'il s'est passé au Kasai, où il n'y a plus aucune rationalité, si ce n'est une jacquerie populaire contre le pouvoir, comme l'exprime un chef coutumier dans le film. Et au-delà de la dissolution d'un État de droit, il y a une dissolution des références morales qui structurent l'individu : on se dit que la barbarie peut tout d'un coup ne plus avoir de limites, parce que les êtres humains redeviennent plus bestiaux que les animaux. Une interrogation fondamentale, qui dépasse la question de la RDC, car ça se passe ailleurs aussi. Cela interroge beaucoup sur les notions de droit, de justice, d'État, de responsabilités nationale et internationale, parce que là aussi, on se pose la question de l'ONU, présente depuis vingt ans avec la Mission de l'Organisation des Nations unies en République démocratique du Congo (Monusco) – la plus grande opération de l'histoire du maintien de la paix de l'organisation et la plus onéreuse (1,5 milliard de dollars par an) –, pour arriver à un résultat très mitigé : certains estiment



Le long-métrage rappelle de manière chronologique les conflits et les massacres, qui font des civils les premières victimes depuis plus de deux décennies. Il combine cartes animées et images d'archives, souvent peu vues jusqu'ici.



On voit dans votre film des lueurs d'espoir : il montre ainsi comment la parole commence à se libérer...

En effet. J'ai pu faire ce film en relative tranquillité, alors que je n'aurais pas pu du temps de Kabila. Et les gens ont pu parler – avec courage, car ils vont loin dans ce qu'ils disent et citent des noms. Un directeur de la Croix-Rouge met directement en cause Kabila, sans sourciller. Il y a de l'espoir parce que la parole se libère. Je pense que le discours d'Oslo du docteur Mukwege a lancé une impulsion, c'est un modèle. Et ce qui est formidable, c'est la mobilisation : la mobilisation citoyenne lancée par le docteur d'un côté, qui fait que les gens descendent dans la rue pour manifester contre l'impunité, mais aussi celle très claire

que les Nations unies ne sont là que pour faire le décompte des morts. Le docteur Mukwege en parle très bien dans le film en disant qu'il faut changer de logiciel.

Est-ce pour vous, en tant que cinéaste, la fin d'un cycle ?

Oui, pour moi, c'est le bilan, c'est presque le baisser de rideau, je clôture mon cycle congolais en tout cas. Je ne dis pas que je n'y retournerai pas, que je ne filmerai plus une scène de danse traditionnelle ou des choses comme ça, mais je pense que politiquement, j'ai fait le tour de la question, et je ne vois pas comment aller plus loin.

DR (3)

Le cri du sang

Thierry Michel est retourné en RDC pour faire témoigner les Congolais, victimes d'atrocités durant les guerres qui se succèdent depuis vingt-cinq ans, mais aussi, dit-il en préambule, « rompre la loi du silence ». Car les responsables de crimes et de viols à grande échelle sont aujourd'hui installés à de hautes fonctions politiques et militaires, en RD Congo comme dans les pays voisins... Un film qui vient en appui à la campagne du docteur Denis Mukwege, baptisée « Justice For Congo » afin de pousser les institutions congolaises et internationales à organiser des procès.

Le cinéaste belge s'est personnellement investi aux côtés du Prix Nobel de la paix, dont il avait dressé le portrait dans son précédent film réalisé avec Colette Braekman (*L'Homme qui répare les femmes: La Colère d'Hippocrate*). Thierry Michel apparaît d'ailleurs à l'écran, à une tribune de l'ONU, craignant que si cette impunité des bourreaux continue, « le sang ne coule à nouveau dans ce pays que nous aimons tant ». C'est aussi un film bilan, offrant un limpide rappel chronologique des guerres qui ont secoué la RDC, avec cartes et images d'archives peu vues jusqu'ici – souvent insoutenables (cadavres, exécutions, réfugiés appelés à mourir...) –, et d'autres puisées dans ses propres films.

Parfois, il faut imaginer une immense fosse commune sous un champ dont l'on a extrait les cadavres pour effacer les traces et jetés dans le fleuve. D'autres images plus explicites montrent des miliciens se filmant en train de menacer et d'exécuter des policiers ou un couple d'enquêteurs de l'ONU... C'est d'ailleurs aux Nations unies que se trouve la clé d'une possible réparation, avec le rapport Mapping, partiellement publié en 2010, puisque sans les noms des responsables de 617 « incidents » (crimes de guerre, contre l'humanité et possiblement de génocide). Des noms qui sont donnés par de nombreux témoins face caméra, car les langues se délient. Une séquence forte montre ainsi au Kasai un collectif de femmes réclamant justice et qui chantent : « Le sang va crier ! » Ce documentaire devrait aider à les faire entendre... ■

de femmes survivantes, qui se sont constituées en collectif. En tant que communauté qui a été l'une des plus impactée par cette violence terroriste de l'État, au Kasai, à Kananga, elles ont fait un travail de résilience collective invraisemblable, qui les amène à devenir des résistantes. Il y a également une convergence avec la société civile, avec le barreau, les avocats, et une force qui oblige l'État, en l'occurrence l'auditorat militaire, à commencer des auditions et des investigations. C'est cette force-là qui va faire avancer les choses. L'exemple du Kasai va devenir une référence pour l'ensemble de la RDC, où les gens vont enfin pouvoir affirmer qu'ils sont victimes et se positionner comme partie civile. Parce que jusque-là, c'était le règne de la peur. On aurait pu parler d'« empire de la peur », même si j'ai appelé mon film *L'Empire du silence*. Ce film, quelque part, veut briser le silence.

Un espoir contredit par ce qu'il se passe aujourd'hui en Ituri: plus de 50 personnes ont été massacrées à l'arme blanche dans un centre de déplacés, le 1^{er} février dernier...

Ituri est aujourd'hui la région la plus martyre du pays, placée en état de siège depuis mai dernier, sous autorité militaire, et ça ne change rien fondamentalement. Face à des crimes aussi impressionnants, massifs et cruels, on se dit : qui va arrêter ça ? Mais on sait pourquoi on n'arrête pas : parce que l'impunité permet la reproduction des crimes, c'est une chaîne sans fin, un carrousel infernal. À partir du moment où l'on commence le processus, où l'on dit le nom des criminels, qui sont au pouvoir au plus haut niveau, politique ou militaire, déjà on fait un pas parce qu'on les fragilise, et le mécanisme de non-répétition commence, parce que les criminels savent qu'ils ne sont plus libres de continuer cette mécanique sans fin.

Vous avez montré le film à Kinshasa en novembre...

Oui, en toute liberté, il faut bien le dire, au palais du Peuple, qui est le siège du Sénat et de l'Assemblée nationale, devant un public qui était extrêmement ému et révolté. On a d'ailleurs filmé les réactions et les débats qui ont suivi, je dois en monter une séquence. Au lendemain de la troisième projection, différentes organisations de la société civile se sont réunies pour faire un atelier spécifique de soutien au programme de justice transitionnelle du docteur Mukwege, et commencer à sortir de cette ritournelle : tout le monde est contre l'impunité, mais dès qu'il faut nommer ceux qu'il faut poursuivre, tout d'un coup, les bouches se ferment. Je vois les difficultés que l'on a pour montrer ce film au Conseil des droits de l'homme des Nations unies, mais on va mettre toute notre énergie pour y parvenir, parce que s'il y a bien un film qui parle d'atteintes massives aux droits de l'homme – historiquement presque les plus importantes depuis la Seconde Guerre mondiale –, c'est celui-ci, et c'est justement le lieu pour en débattre. Je parle de « syndrome de Pie XII » : « Je n'ai rien vu, je n'ai rien entendu », et après, le scandale éclatera...

Lors d'une projection à Kinshasa, le réalisateur congolais Gilbert Balufu a constaté 80 points de ressemblance



Denis Mukwege à l'hôpital de Panzi, à Bukavu (dans le Sud-Kivu), le 6 octobre 2018, le lendemain de sa remise du Prix Nobel de la paix.

entre votre film et le sien, *Le Silence des crimes oubliés*, tourné il y a sept ans et primé au Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou 2017. Il vous intente un procès pour plagiat...

On a fait réaliser quatre études comparatives, et il n'y a aucune image de plagiat. Quatre images sont communes à son film et au mien : moi, je les ai payées à l'agence Capa, mais lui ne les a pas payées puisqu'il a piraté la télévision belge, l'agence Capa et même mon propre film, *Mobutu roi du Zaïre*. Sa thèse, c'est de dire que j'ai volé et violé l'imaginaire africain. Donc lui peut voler les images de qui il veut, parce que les images sur l'Afrique lui appartiennent... Mais nous, on n'aurait pas le droit de montrer des images, après trente ans d'engagement total en RDC aux côtés du docteur Mukwege, de la famille Chebeya, aux côtés de tous les gens que j'ai accompagnés dans leur lutte. Il va écrire en plus que je suis un « cinéaste léopoldien »... C'est n'importe quoi, c'est pour ça que nous avons déposé une plainte en diffamation, en Belgique et en RDC. Mais ce n'est pas seulement un cinéaste qui déraile, c'est un complot, il y a un enjeu caché. Je crains qu'il n'y ait de la manipulation.

« Je pense que le discours d'Oslo du docteur Mukwege a lancé une impulsion, c'est un modèle. »

Son film est tout de même désormais visible sur YouTube...

Oui, maintenant, il est visible, et c'est d'ailleurs très bien parce que les gens peuvent dire qu'ils ont vu l'un et l'autre... Son film pose très bien la question de l'intervention des Rwandais au Congo, mais le mien va en plus sur d'autres terrains. Et je n'ai jamais demandé l'interdiction de son film, au contraire : plus il y en a sur ce sujet, mieux c'est. C'est comme si l'on disait qu'il y avait un monopole sur les films traitant de la Seconde Guerre mondiale ! ■